

promouvoir la participation des enfants aux décisions qui les concernent

Strasbourg, Conseil de l'Europe

«L'Assemblée parlementaire considère que le processus de partage des décisions qui concernent la vie de l'individu et celle de la collectivité dans laquelle il vit est un des moyens de construire et de mesurer la démocratie dans un pays ; la participation est un droit fondamental du citoyen et les enfants sont des citoyens»

Recommandation du 13 mars 2009 :

«Promouvoir la participation des enfants aux décisions qui les concernent»

Pour Freinet et ses compagnons, dès leurs premières actions pour la construction d'une école populaire, démocratique et libératrice, il était essentiel que les enfants prennent en main l'organisation des activités, du travail et de la vie dans leurs écoles. Ils se plaçaient ainsi dans le grand mouvement des éducateurs révolutionnaires et progressistes qui, par leurs actes et leurs écrits, défendaient la reconnaissance des enfants comme étant des personnes, dont la dignité, les intérêts et les besoins fondamentaux devaient être respectés, et comme de jeunes citoyens ayant le droit et la capacité à participer pleinement à l'auto-organisation de leurs collectifs éducatifs. L'histoire de notre Mouvement Coopératif de l'Ecole Moderne, au fil de nos congrès, est donc jalonnée par nos réflexions et nos actions pour la dimension participative démocratique des droits de l'enfant, nous n'en citerons ici que quelques uns :

1957- Congrès de Nantes :

Charte de l'enfant dont l'article 15 affirme que «*Les enfants ont le droit de s'organiser démocratiquement pour le respect de leurs droits et la défense de leurs intérêts*».

1983- Congrès de Nanterre :

Colloque «*Les Droits et les pouvoirs des enfants et des adolescents* » ouvert aux Mouvements pédagogiques, associations et chercheurs. Nous y soutenons ensemble que :

«*La transformation du statut de l'enfant et de l'adolescent constitue à nos yeux l'un des choix politiques majeurs pour une société plus libre et plus juste : c'est par la formation à l'autonomie, à la recherche, à la création, à la responsabilité individuelle et collective, dans tous les lieux et moments de vie des enfants, dans une école soucieuse de fonctionner en ouverture sur les réalités sociales, qu'on réunira les conditions indispensables à la réussite à long terme d'une politique de progrès et d'émancipation.*

Vivre et apprendre les droits de l'homme c'est vivre quotidiennement ses droits d'enfants, c'est être enfant-citoyen avec tous les droits, toutes les responsabilités, tous les pouvoirs mais aussi tous les devoirs que cela suppose.»

1989- Congrès de Strasbourg :

La pédagogie Freinet, vivre les droits de l'Homme au quotidien. En présentant «*Les cahiers de doléances des enfants et des jeunes*» que nous avons initiés avec les Francas, nous affirmons que les enfants sont titulaires des mêmes droits et libertés fondamentales que les adultes. Nous créons, au sein de l'ICEM, une commission nationale des droits de l'enfant.

2000- Congrès de Rennes :

L'école populaire, un enjeu pour les années 2000. Nous prenons position pour une démocratie participative. La participation est devenue un critère fondamental de la citoyenneté. Il devient donc capital de veiller à donner aux enfants-citoyens «*la possibilité d'exprimer leurs propres points de vue, de participer à l'adop-*

tion des décisions les concernant et d'être formés à l'exercice des libertés fondamentales dans tous les lieux où ils vivent, famille, cité, école, institutions... Mettre en place des institutions qui permettent l'exercice du droit de participation des enfants et des jeunes aux affaires qui les concernent est donc non seulement un acte légitime pour les éducateurs qui le tentent mais un devoir éducatif et citoyen pour tous».

2009 - Neuf ans après le congrès de Rennes et 20 ans après celui de Strasbourg, en cette année du 20e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, «*Promouvoir la participation des enfants aux décisions qui les concernent*» comme le recommande le Conseil de l'Europe, est devenu un enjeu fondamental pour la démocratie dans le Monde et le devenir de notre planète. Mais c'est seulement ensemble, avec les militants des Mouvements d'éducation populaire, les associations de défense des droits de l'enfant et nos camarades des Mouvements d'Ecole Moderne, que nous pourrions espérer ouvrir aux enfants toute leur place dans l'action démocratique.

C'est pourquoi, nous proposons, dans le cadre du projet commun de Front de l'Enfance, de faire le point de nos pratiques participatives dans trois ateliers et de voir quelles actions nous pourrions poursuivre ensemble pour la promotion d'une démocratie participative :

- . un atelier avec les équipes des écoles Freinet : quelle participation des enfants à l'organisation des activités, du travail et de la vie dans leurs écoles ? (le dimanche 23 à 11 heures)
- . un atelier avec les représentants des Mouvements d'éducation et des associations défendant les droits des enfants : quelle participation démocratique dans les collectifs éducatifs ? (le samedi 22 à 11 heures).
- . un atelier avec les représentants des Mouvements d'Ecole Moderne, membres de la FIMEM, afin de partager nos réflexions et nos pratiques dans des milieux politiques, sociaux et culturels différents.

Avec nos sentiments coopératifs
Catherine CHABRUN et Jean LE GAL

des revues ICEM pour vos classes

BTJ la revue documentaire écrite par des enseignants, avec leurs classes pour des classes

c'est, par an

- **5 numéros «papier»** (brochures de 24 pages au format 21 sur 15 cm)
- **10 fiches** de reportages documentaires envoyées par courriel au format PDF à dupliquer, à plastifier,
- **accès au site EncyCoop** regroupant l'ensemble des BTJ parues depuis 1965 : plus de 500 numéros consultables en ligne, grâce à un moteur de recherche, ainsi que 300 reportages sonores et 50 vidéos

tarif d'abonnement BTJ : 45 euros/an

J magazine la revue faite pour et avec les enfants

c'est par an

- **5 numéros «papier»** (brochure de 24 pages au format 23 sur 19 cm)
- **15 fiches de «lecture active»** (bricolage, recettes,) envoyées par courriel (en 5 envois de 3) au format PDF. Ces fiches peuvent être imprimées, mises sous plastique et constituer un fichier «lire pour»

tarif d'abonnement J magazine : 30 euros/an

pour s'abonner, écrire à

secrétariat ICEM 10, Chemin de la Roche Montigny 44000 Nantes
courriel secrétariat@icem-freinet.org
site www.icem-pedagogie-freinet.org